



## **SOCIETE COMMERCIALE**

### **CHANGEMENT DE REPRESENTANT PERMANENT D'UN ETABLISSEMENT FRANCAIS D'UNE SOCIETE ETRANGERE**

Formulaire **M3** dûment complété et signé sur chaque exemplaire

#### **Pour la personne nouvellement nommée :**

Extrait d'acte de naissance en original et de moins de 3 mois ou copie de la carte d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité ou copie du livret de famille à jour

Si étranger(ère) résidant en France : (hors ressortissant de l'union européenne)

Copie de la carte de résident ou du titre de séjour en cours de validité et à jour ou copie du récépissé de la demande de ce titre de séjour délivré par la Préfecture

Attestation sur l'honneur de non condamnation et de filiation à compléter et à signer en original

En cas d'activité réglementée, prendre contact avec le CFE

### **COUT DE LA FORMALITE**

Chèque de 192.01 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse

Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain (prestation CFE Service +)